

Support à l'action Managériale en Entreprise de Sécurité

Une double compétence !

L'assistant de manager(s) exerce ses fonctions auprès d'un responsable, d'un cadre ou d'une équipe (service, groupe projet...).

Son activité, essentiellement de nature relationnelle, organisationnelle et administrative, peut être caractérisée par :

- des activités de soutien qui contribuent à l'efficacité du responsable, du cadre ou de l'équipe. L'assistant accompagne son ou ses supérieurs hiérarchiques : il prépare, facilite, suit son travail. Ces activités, qui constituent le cœur du métier de l'assistant, peuvent être regroupées selon leurs finalités :

- soutien à la communication et aux relations internes et externes,
- soutien à l'information,
- aide à la décision,
- organisation de l'action.

- des activités déléguées qui participent à l'efficacité de l'entité. L'assistant prend en charge les dossiers spécifiques confiés par son ou ses supérieurs hiérarchiques.

Dédié aux Métiers de la Sécurité

Une formation entièrement pensée pour des entreprises de Sécurité, réfléchi et organisée avec les professionnels. Tous les apprentis seraient embauchés pendant leur formation dans des entreprises de Sécurité. Des modules spécifiques mis en place par La Salle Saint Nicolas, l'IFCV et le CERFAL concepteurs de cette spécialisation « Métiers de la

Sécurité » seront consacrés aux « Services Sécurité et Assistance à la Personne »

Conditions d'admission

Baccalauréat Professionnel : Métiers de la sécurité

Baccalauréat général et technologique (S, ES, STI2D et STMG) après obtention du CQP agent de prévention et de sécurité pendant l'été.

Campus La Salle

La vie étudiante, au sein du Campus, s'articule autour d'un lieu dédié, d'une association d'étudiants, d'un espace de vie, de l'accès à une cafétéria.

Poursuite d'études

Licence sécurité des biens et des personnes puis Master « gestion des risques »



Débouchés

L'insertion professionnelle des diplômés de cette section est excellente en tant que :

- responsable d'exploitation,
- contrôleur,
- chef de site,
- chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personne,
- conseil au chef d'établissement,
- management de l'équipe de sécurité.



Apprentissage ou professionnalisation

Le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation est conclu entre l'apprenti et l'employeur, permettant à l'apprenti de suivre sa formation et d'acquies une qualification professionnelle liée au diplôme qu'il prépare.

Le contexte international lié au diplôme peut être pris en compte dans le cadre de l'organisation d'accueil ou dans le cadre d'un stage organisé par le CFA.

Alternance

Lieux de formation	Nombre de semaines de formation
En entreprise :	63 semaines (dont semaines de congés)
En UFA :	41 semaines

Tableau des horaires de cours hebdomadaires

Enseignements	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression	2h	2h
LV1 : Anglais	2h	2h
LV2 : Espagnol	2h	2h
Economie / Droit	5h	5h
Cours & Activités professionnelles	7h	7h
Dont module « service de sécurité incendie et assistance à personne »	3h	3h
+ Module e-learning	1h	1h

Horaires à titre indicatif